Avis rendu par la commission conjointe d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 8 juin 2017

Objet : création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de 35 places pour adultes avec troubles du spectre autistique dans le département de Seine-Saint-Denis.

Avis d'appel à projet publié le 6 octobre 2016.

La commission de sélection a établi le classement suivant :

1er. GAPAS

2e.ex-aequo : Association AFG Autisme

2e.ex-aequo : Association de Villepinte

4e. Association Œuvre Falret

5e. Fondation des APAJH

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise conjointement par le Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

Paris, le 12 JUIN 2017

Le Coprésident de la commission
auprès de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Didier MARTY

La Coprésidente de la commission
auprès du Département
de Seine-Saint-Denis

Magalie THIBAULT